



Projet Educatif Local II

Schiltigheim

Un territoire, une ambition éducative, un projet



Projet Educatif Local de Schiltigheim

2017-2020

Engagement partagé des acteurs éducatifs du territoire de la Ville de Schiltigheim

Les signataires du Projet Educatif Local de Schiltigheim renouvellent l'engagement pris le 3 mai 2013, date de la signature du premier PEL 2013-2016, et :

- > Constatent que l'éducation représente un enjeu sociétal de première importance,
- > Considèrent que chaque enfant et chaque jeune doit pouvoir réussir son enfance et sa jeunesse pour réussir sa vie, que chacun doit pouvoir se forger son parcours personnel fait d'acquisitions de connaissances, de compétences, d'ouverture au monde, d'intégration sociale, de consolidation des valeurs fondamentales,
- > Réaffirment leur attachement au rôle premier des parents, au service public de l'Education nationale et de la petite enfance et reconnaissent les contributions éducatives de chacun des signataires du PEL,
- > S'engagent dans une démarche locale de mobilisation et de mise en cohérence de l'ensemble des acteurs et des ressources éducatives sur la ville,
- > Partagent les valeurs et les principes pédagogiques énoncés dans ce PEL,
- > S'engagent à développer tous les partenariats susceptibles d'atteindre les objectifs fixés par le PEL, dans le respect des compétences et de l'autonomie de chaque partenaire,
- > S'engagent à participer au comité de pilotage qui définit les objectifs pour 3 ans, qui évalue et réactualise chaque année le développement des actions.

LE PROJET EDUCATIF LOCAL DE SCHILTIGHEIM

Réflexions et suites...

L'éducation est l'un des enjeux fondamentaux de notre société.

L'intervention de la Ville dans le champ éducatif est donc légitimée par une volonté d'être aux côtés des différents acteurs éducatifs (famille, Education nationale, associations...) afin de contribuer à la formation et à l'éducation du futur citoyen responsable, solidaire, acteur de sa cité et de sa propre vie.

Soucieuse du devenir de sa jeunesse, la Ville de Schiltigheim développe donc une politique éducative ambitieuse favorisant la réussite et le plein épanouissement.

Dès 2013, Schiltigheim a mis en œuvre une stratégie dynamique et participative en signant son premier Projet Educatif Local (PEL) pour une durée de 3 ans.

Depuis cette date, de nombreuses actions éducatives menées sur le territoire se sont inscrites dans les objectifs du PEL en s'appuyant sur des valeurs partagées. Le bilan de ce travail a été dressé à l'occasion des Assises de l'Education en juin 2016 à travers des ateliers et des conférences qui ont réuni plus d'une centaine de personnes.

La réussite du PEL a été unanimement reconnue par tous, ainsi que le partenariat réel que nous sommes arrivés à développer et qu'il nous faudra nécessairement entretenir.

Aujourd'hui plus aucun acteur ne prévoit d'action sans la placer dans le contexte global de son territoire et sans prendre l'attache des autres acteurs. La coéducation est clairement devenue une valeur commune.

Au terme de cette manifestation, la municipalité a décidé la poursuite du PEL et l'élaboration d'un nouveau document cadre. Pendant plusieurs mois, le débat avec les partenaires a permis de construire un projet éducatif suivant une décision unanime, la continuité des orientations définies dans le premier projet avec la poursuite des quatre grands objectifs :

- > Favoriser et encourager les parcours individuels de réussite
- > Lutter contre les inégalités sociales, culturelles, économiques
- > Permettre aux enfants et aux jeunes de devenir des citoyens engagés et responsables

- > Favoriser la participation des parents aux dispositifs éducatifs

Ces objectifs ont été pour la plupart atteints avec des réalisations concrètes comme le lancement du Programme de Réussite Educative, la nouvelle dynamique à la Maison du jeune citoyen, l'accompagnement à la création d'associations de parents d'élèves dans les écoles où il n'en existait pas... Ces exemples montrent bien l'aspect pratique du PEL.

C'est donc la volonté d'aller plus loin dans ces mêmes objectifs qui a été retenue. Nous devons aller plus loin pour garantir une égalité réelle des chances. Plus loin aussi pour que nos jeunes deviennent des citoyens respectés et respectueux.

Éduquer ensemble, pour vivre ensemble en intelligence, c'est le sens de ce nouveau projet éducatif.

Au fil de la lecture, vous découvrirez toutes les actions réalisées ou à venir en matière d'éducation sur la ville.

SOMMAIRE

Engagement partagé des acteurs éducatifs du territoire de la ville de Schiltigheim

■	- La construction du PEL	p. 3
■	- D'un PEL à l'autre...	p. 4
■	- Retour sur le bilan	p. 5
■	- L'action phare :	
	- Le Programme de Réussite Educative (PRE)	p. 7
	- La Caisse des écoles	p. 8
■	- Schiltigheim, l'ambition éducative du territoire en 2017	p. 9
	- L'objectif global	p. 10
	- Les valeurs partagées	
	- Les objectifs éducatifs partagés :	
	Objectif 1 : Favoriser et encourager les parcours individuels de réussite	p. 12
	Objectif 2 : Lutter contre les inégalités sociales, culturelles, économiques	p. 14
	Objectif 3 : Permettre aux enfants et aux jeunes de devenir des citoyens engagés et responsables	p.16
	Objectif 4 : Favoriser la participation des parents aux dispositifs éducatifs	p. 18
■	- La mise en oeuvre du PEL	p. 20

Les partenaires éducatifs / les contributeurs

▣ - La construction du PEL

Le 24 avril 2010, plus de 80 acteurs du champ éducatif intervenant sur la ville de Schiltigheim ont adhéré à l'idée de construire ensemble un Projet Educatif Local sur le territoire de la cité.

Pendant trois ans, des travaux ont été menés d'abord sous forme d'un état des lieux réalisé par les Francas en 2011 pour repérer l'ensemble des problématiques.

Ensuite, une étude effectuée par le Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Education (LISEC) a déterminé le thème central du PEL « La réussite des enfants et des jeunes ».

Enfin des groupes de travail se sont entendus sur les valeurs partagées et les objectifs communs.

C'est donc dans le cadre d'une démarche participative et partenariale que les bases du Projet Educatif ont été posées.



- D'UN PEL à l'autre...

Le Projet Educatif Local a été signé en 2013 par plus de 50 partenaires pour une durée de trois ans.

Pendant cette période, les acteurs éducatifs de la ville se sont employés à mettre en œuvre ou à développer des actions en faveur de la réussite des enfants et des jeunes autour des valeurs communes et des objectifs définis dans le PEL.

Ces actions apparaissent tout au long du présent document et concrétisent chacun de ces objectifs.

Nous les retrouverons aussi sur le site internet de la Ville.

Trois ans plus tard, en juin 2016, les premières Assises de l'Education annoncées dans l'objectif 4 du premier PEL, ont été accompagnées par le slogan :

« Avancer ensemble, éduquer ensemble pour la réussite de tous nos enfants ».

Durant cette semaine riche, les services de la Ville, les partenaires institutionnels, les associations ont pu présenter leurs actions en faveur de l'éducation sur notre territoire. Les Assises ont aussi comporté deux journées de réflexions sur le bilan du PEL et les pistes de travail à creuser pour le suivant. Plus d'une centaine de personnes se sont déplacées pour assister aux ateliers préparés et présentés par et avec les partenaires. De la petite enfance avec un innovant job dating des assistants maternels, à l'atelier « comment du lycée à l'embauche, donner les meilleurs atouts de réussite aux lycéens », tous les temps de notre jeunesse de 0 à plus de 20 ans ont été abordés. De bons moments de convivialité avec des spectacles vraiment superbes (collèges Rouget de Lisle et Leclerc), d'échanges entre parents, enseignants et partenaires, et de travail avec des professionnels reconnus de l'enfance et de la jeunesse, nous ont permis de faire un premier point sur notre action.

Le lancement officiel du nouveau Projet Educatif Local par Monsieur le Maire a clôturé la manifestation.





- Retour sur le bilan

> Les points forts

Le bilan a été l'occasion de revenir sur les apports du Projet Educatif Local :

La place faite à l'Éducation au cœur de la cité qui facilite l'élaboration et la mise en œuvre des actions éducatives dans un travail partagé qui mobilise les acteurs du territoire.

Le développement incontestable de la démarche partenariale qui met la confiance au centre des relations et optimise les prises de contacts. Cette réussite du PEL unanimement reconnue par tous est le partenariat réel qui a pu être développé et qu'il nous faudra nécessairement entretenir. Nous avons vraiment appris à travailler ensemble.

Il y a aujourd'hui une véritable cohérence dans notre vision éducative à tous.

La coéducation est clairement devenue une valeur commune qui a favorisé le lancement de nombreux projets présentés tout au long de ce document.

Le Programme de Réussite Educative et une politique éducative culturelle forte qui se sont rajoutés au Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) ont partici-

pé à **la lutte contre les inégalités sociales, culturelles, économiques.**

Le Projet Educatif de Territoire qui constitue le volet centré sur les activités scolaires péri et extrascolaires a fait émerger des besoins par quartier et réfléchir aux réponses à y apporter.

La Maison du jeune citoyen a déjà de belles réussites sur l'objectif «**permettre aux enfants et aux jeunes de devenir des citoyens engagés et responsables**». Beaucoup de jeunes ont été accueillis lors d'expositions, d'ateliers de travail....

Une de ses actions phare est le « Réseau des partenaires sur les questions de citoyenneté jeunesse » où il s'agit de rendre visible les axes citoyenneté développés par chacun, de coordonner de manière cohérente les actions de citoyenneté jeunesse sur le territoire schilickois, de partager des temps de réflexions et de formations.

Les parents d'élèves de l'école Prévert qui se sont constitués en association en 2016 ont contribué à l'objectif «**favoriser la participation des parents aux dispositifs éducatifs**».

Au fil du document, nous retrouverons les actions développées par les partenaires depuis 2013 et celles qui sont en préparation.





> Les points à améliorer

Malgré l'avancée de la démarche partenariale, on note encore une insuffisance de partage d'expériences et d'outils, un manque de visibilité d'actions sur le territoire, de communication en direction des partenaires et du public.

Le souhait émis dans les groupes de travail est de renforcer le soutien à la fonction parentale, encourager la participation des parents aux dispositifs éducatifs, rapprocher les parents de l'école. Par exemple, nous devons favoriser et accompagner la création d'autres associations de parents d'élèves dans les écoles où il n'y en a pas.

> Les perspectives

La lecture de toutes les contributions pendant les Assises nous permettra de travailler à l'élaboration du nouveau PEL.

Il en est déjà ressorti que le vivre ensemble, la citoyenneté, la parentalité sont plus que jamais dans les priorités de notre réflexion. La bienveillance, l'écoute, le respect et le partage devront être le moteur de notre travail.

Le prochain PEL se construira dans un nouveau contexte : celui du Contrat de Ville (et Contrat Local de santé) de l'Eurométropole, la Politique territoriale de l'Etat, le Schéma départemental d'Accompagnement des Parents, le Projet Educatif de Territoire, le Réseau d'Education Prioritaire.

Il y aura donc nécessité de donner le maximum de lisibilité à tous ces dispositifs existants afin de faciliter les parcours individuels des enfants.

A commencer par le Projet Educatif Local qu'il nous faudra rendre plus visible de tous en formalisant des objectifs peut-être plus quantifiables.

En effet, cette lisibilité est importante car encore aujourd'hui beaucoup se posent la question de l'utilité pratique du PEL et ne voient pas forcément la mise en œuvre. Nous devons donc réfléchir ensemble à la communication.

On pourrait aussi envisager des formations communes aux acteurs éducatifs et élargir la réflexion au-delà du contexte local en s'appuyant sur l'expérience et les méthodes d'autres villes françaises.

Bon travail à toutes et à tous...





- L'action phare

le Programme de Réussite Educative mis en place à Schiltigheim en juillet 2015

Financé à plus de 80% par l'Etat.

Son lancement d'abord au quartier du Ma-rais puis son extension aux quartiers Ouest a été facilité par la connaissance mutuelle des acteurs éducatifs et la confiance partagée développées au fil des années dans le cadre du PEL.

La Ville de Bischheim a aussi été associée au projet par la prise en compte des enfants bischheimois sur la partie inter communale du quartier des Écrivains.

Pour rappel, le Programme de Réussite Educative - issu de la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005 - s'applique essentiellement dans les Quartiers en Politique de la Ville et pour les établissements en Réseau d'Education Prioritaire (REP).

Il se caractérise par une double originalité :

- > La prise en compte de l'enfant dans la globalité de sa personne mais aussi dans son environnement social et familial.
- > L'approche individualisée des parcours éducatifs qui s'adapte à la singularité de chaque situation.

Le succès de ce dispositif repose sur le bon fonctionnement du partenariat entre :

le référent (enseignant, directeur d'école, animateur, éducateur...) qui porte attention aux difficultés de l'enfant ; **les parents** qui adhèrent à la proposition de suivi ; **la coordinatrice** de la Ville qui prépare et anime les réunions **des Equipes Pluridisciplinaires de Soutien** et fait le lien entre tous ; les membres de cette Equipe (partenaires éducatifs du territoire) qui vont croiser leurs regards sur la situation et proposer un parcours de réussite ; **les accompagnateurs** qui vont le mettre en œuvre jusque dans la sphère familiale ; d'autres partenaires qui animent des ateliers en petits collectifs qui sont adaptés aux difficultés repérées et qui ont pour objectif de développer l'estime et la confiance en soi, soutenir le travail scolaire, amener vers une ouverture culturelle, sportive, sanitaire, apporter un soutien à la parentalité...

Les services municipaux peuvent également être sollicités.

Des échanges constants ont lieu entre tous les intervenants permettant ainsi de suivre l'évolution, de réadapter, de définir d'autres orientations si nécessaire et de préparer le bilan.

C'est donc bien un travail qui s'inscrit dans les objectifs du PEL :

« l'ambition éducative, la réussite des enfants et des jeunes, la co-éducation ».

La coordinatrice :

Sophie LEVY

sophie.levy@ville-schiltigheim.fr

Tél : 03 88 83 90 00 poste : 8290

> La Caisse des écoles



Le Programme de Réussite Educative est obligatoirement porté par un Etablissement Public Local, structure juridique à comptabilité propre. A Schiltigheim, la Caisse des écoles a été choisie pour sa vocation à porter des actions éducatives, témoignage de la volonté d'agir en faveur de la jeunesse en difficulté.

Le Conseil d'Administration est l'instance décisionnelle* présidée de droit par le Maire ou son représentant, trois élus, deux membres de droit (un représentant de l'Education nationale, un membre désigné par le Préfet) et quatre sociétaires (associations, parents...).

La Caisse des écoles a son propre budget et un personnel mis à disposition par la Ville : une directrice, une coordinatrice, un référent financier, une dizaine d'accompagnateurs.

La Directrice :

Isabelle D'INCA

isabelle.dinca@ville-schiltigheim.fr

Tél : 03 88 83 84 38

Textes de référence

Article 15 loi du 10 avril 1867

Code de l'éducation

Article L212-10

Article R212-26





- Schiltigheim, l'ambition éducative du territoire en 2017

Photographie du Territoire

La commune de Schiltigheim compte 31 450 habitants

FAM T3 - Composition des familles

Composition des familles

	Nombre de ménages			
	2013	%	2008	%
Ensemble	8 021	100	8 136	100
Ménages d'une personne	6 152	42,4	5 906	41,2
Hommes seuls	2 680	18,5	2 675	18,7
Femmes seules	3 472	23,9	3 230	22,5
Autres ménages sans famille	401	2,8	360	2,5
Ménages avec famille(s)				
dont la famille principale est :	7 966	54,9	8 075	56,3
Couple sans enfant	3 052	21,0	3 257	22,7
Couple avec enfant(s)	3 326	22,9	3 259	22,7
Famille monoparentale	1 588	10,9	1 560	10,9

Données Insee.

La commune de Schiltigheim abrite deux Quartiers en Politique de la Ville (QPV) : le Quartier du Marais qui compte 1890 habitants et les Quartiers Ouest qui comptent 6050 habitants dont le Quartier des Ecrivains intercommunal avec la ville de Bischheim. (chiffres 2011 extraits du diagnostic du contrat de Ville).

« Les données sociologiques nous font observer que la ville a continué à se paupériser jusqu'en 2014 ». C'est pourquoi nous investissons dans l'avenir des jeunes.

Effectifs des élèves dans les établissements scolaires de la ville pour l'année scolaire 2016/2017 :

Ecoles Maternelles	Ecoles élémentaires
1277	1914
Collège Leclerc	Collège Rouget de Lisle
531	777

> Le PEL en 2017, c'est toujours :

L'objectif Global

La réussite de tous les enfants et jeunes de Schiltigheim constitue le thème central du Projet Educatif.

« L'éducation de l'enfant doit viser à favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques dans toute la mesure de leur potentialité ».

Convention internationale des droits de l'enfant, ONU 20 novembre 1989



Les valeurs partagées (individuelles et sociales)

> **La Liberté** : chaque personne quel que soit son âge doit pouvoir s'épanouir selon ses désirs, ses aptitudes, sa volonté, dans les conditions qu'elle choisit. La liberté des uns ne doit pas altérer la liberté des autres.

> **La Laïcité et la Tolérance** : elles sont le respect de chaque personne, de sa personnalité, de ses choix individuels, de ses engagements, de ses croyances ou non-croyances.

> **L'Égalité et la Justice Sociale** : dès sa naissance, les inégalités sont multiples et importantes. Toute organisation sociale et tout engagement humain se doivent de chercher à atténuer les inégalités entre les citoyens, qu'elles soient liées au sexe, à l'âge, aux origines, aux aptitudes intellectuelles, aux handicaps physiques ou aux situations sociales.

> **La Solidarité et la Fraternité** à la base de toute démarche humaniste et sans lesquelles la liberté et l'égalité ne sont pas compatibles. Chacun est collectivement responsable de la communauté des hommes, de ses concitoyens et des générations futures.

> **La Démocratie** : il s'agit de notre code commun et notre organisation commune pour vivre ensemble. Elle suppose des échanges permettant l'expression et l'écoute de chaque citoyen, dans le respect et la dignité. La citoyenneté, avec ses droits et ses devoirs, doit faire partie de l'éducation comme constitutive de la personnalité.

Les objectifs éducatifs partagés :

1 - Favoriser et encourager les parcours individuels de réussite

Proposer pendant le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, une offre éducative qui prend en compte les spécificités de chaque enfant ou jeune dans le cadre d'un partenariat entre les acteurs éducatifs de la Ville de Schiltigheim.

2 - Lutter contre les inégalités sociales, culturelles, économiques

L'objectif est de compenser des situations sociales et familiales précaires en levant des freins à la réussite éducative des enfants et des jeunes : la précarité, les difficultés de socialisation, d'accès aux offres culturelles, sportives, de loisirs et de vacances, l'absence de soins.

3 - Permettre aux enfants et aux jeunes de devenir des citoyens engagés et responsables en s'ouvrant au monde et à la société qui les entourent

Pour que tous les enfants et les jeunes participent à la vie démocratique de la cité, il faut mettre en place des actions leur permettant de devenir des citoyens, des personnes qui sont sensibles à la qualité du vivre ensemble, qui sont respectueuses des autres et de leur environnement.

4 - Favoriser la participation des parents aux dispositifs éducatifs

Tous les acteurs éducatifs s'accordent à reconnaître que la participation des parents est indispensable. Leur place dans les dispositifs éducatifs est cependant mal identifiée. Il s'agit pour tous les parents de pouvoir être associés aux temps éducatifs de leurs enfants.



> Objectif 1

Favoriser et encourager les parcours individuels de réussite

Accompagner les enfants et les jeunes afin de leur faciliter l'accès au savoir et préparer leur avenir professionnel

- > Mobiliser et motiver les élèves sur leur parcours scolaire, afin de donner du sens aux apprentissages et de prévenir le décrochage scolaire
- > Développer l'autonomie, la connaissance et l'estime de soi du jeune avec en perspectives la découverte de différents métiers et l'éveil de vocations
- > Encourager le jeune à une ouverture d'esprit par la découverte de parcours scolaires et professionnels lors de rencontres avec le monde du travail
- > Développer chez les jeunes leur capacité du vivre ensemble, notamment par la pratique de l'entraide et la solidarité entre eux
- > Promouvoir les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche pour enrichir les centres d'intérêt des enfants et des jeunes
- > Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants
- > Définir des valeurs éducatives à partager avec l'ensemble de la population

Les partenaires

Les services éducatifs de la Ville, les établissements scolaires, le Centre d'Information et d'Orientation (CIO), l'Unité Territoriale d'Action MédicoSociale (UTAMS), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Prévention Spécialisée, les associations de parents d'élèves, les associations sportives, culturelles et familiales.



> FOCUS sur trois actions :

Enseignement bilingue

Trois écoles maternelles, Léo Delibes, Parc du Château et Pfoeller, proposent un enseignement bilingue sur un principe paritaire : français, allemand.

L'Information Jeunesse

Temps de travail et de réflexion autour du questionnement des jeunes pour faciliter leurs démarches quotidiennes, favoriser et encourager les parcours individuels et collectifs de réussite.

Le CLAS* - REAAP**

Il contribue à soutenir en-dehors du temps de l'école les enfants et les jeunes par un accompagnement méthodologique, des activités culturelles et à travers une pédagogie de détour incluant les parents.

*Le CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

**REAAP : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

Autres actions :

- > La scolarisation possible dès deux ans dans les écoles maternelles Normandie Paul Bert et Victor Hugo et éventualité dans d'autres écoles
- > La programmation d'activités de la Maison du jeune citoyen
- > Les Cordées de la réussite : aider les collégiens à oser se projeter vers des études et des filières
- > Le partage d'expériences avec des étudiants de l'Ecole Polytechnique pour mobiliser les élèves sur leur parcours scolaire (les centres sociaux et les établissements scolaires)
- > Le développement de la pratique culturelle et sportive dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires
- > La mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire (PEDT) qui formalise la continuité des temps scolaires (projets d'école) et des activités périscolaires



> Objectif 2

Lutter contre les inégalités sociales, culturelles, économiques

Favoriser l'égalité des chances pour chaque enfant et jeune

- > Prévenir et lutter contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement
- > Accéder à une meilleure connaissance de son environnement et de son territoire
- > Favoriser l'épanouissement des jeunes par l'accès à la culture, à la maîtrise de la langue française, et à la pratique sportive
- > Accorder une attention particulière aux enfants et aux jeunes les plus fragiles
- > Développer le plan santé enfants et jeunes : entretenir sa santé par une activité physique et une alimentation adaptée ; prévoir des actions en faveur de la santé mentale

Définition de l'Organisation Mondiale de la Santé :

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé-1946

Les partenaires

Les services éducatifs de la Ville, la Caisse des écoles, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les établissements scolaires, le CIO, l'UTAMS, la CAF, La Préfecture (Contrat de Ville et Direction Départementale de la Cohésion Sociale), la Ville de Bischheim, le Fonds Régional d'Art Contemporain, l'Agence Régionale de Santé, l'Eurométropole Nord, la Prévention Spécialisée, les associations de parents d'élèves, les associations sportives et culturelles, les partenaires du Contrat Local de Santé.



> FOCUS sur trois actions :

Récré-Théâtre

Favoriser l'imprégnation du spectacle vivant pour tous les enfants des structures d'accueil de la petite enfance et tous les élèves des écoles primaires de la ville.

Le chèque-junior

Dispositif pour favoriser la pratique sportive, culturelle et de loisirs pour les enfants et les jeunes de 3 à 18 ans issus de familles aux revenus modestes.

Le PEAC

Parcours Educatif, Artistique et Culturel

Porté par l'Education nationale, il s'appuie sur les ressources culturelles de la Ville en partenariat avec des artistes, afin de favoriser l'égal accès à l'art et à la culture de tous les élèves de la maternelle au collège.

Autres actions :

- > Le Programme de Réussite Educative pour les enfants essentiellement domiciliés dans les Quartiers en Politique de la Ville
- > Les actions artistiques et culturelles en milieu scolaire (musique, danse, cinéma)
- > Les activités sportives dans le temps scolaire
- > Les Pro de la scène : atelier d'écriture, expression orale et corporelle et créations de spectacles
- > Le Centre de Loisirs et les mercredis récréatifs : la participation financière est basée sur le coefficient familial calculé par la CAF
- > Les Nouvelles Activités Périscolaires (les NAP)
- > L'Animation d'un Espace de Vie Sociale sur l'aire d'accueil des gens du voyage
- > Les actions du programme d'éducation à la santé portées par le CESC* interdégradés
- > Les actions dans le cadre du Contrat Local de Santé II de l'Eurométropole
- > Le Conseil Local de Santé Mentale Infanto Juvénile
- > La Charte du handicap
- > La formation de certains professionnels de la petite enfance à l'accueil des enfants porteurs d'un handicap (dont les assistantes maternelles)
- > Les actions de l'Association-livres pour prévenir l'illettrisme



* Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

> Objectif 3

Permettre aux enfants et aux jeunes de devenir des citoyens engagés et responsables

Apprendre aux enfants et aux jeunes à être responsables, à respecter les autres, à respecter l'environnement

- > Engager les jeunes et les enfants dans une démarche citoyenne pour développer le sens des responsabilités, faire prendre conscience des droits et des devoirs au sein de la société et s'inscrire dans les valeurs de la République
- > Rendre les enfants attentifs à la différence et au respect de l'autre ; découvrir des pratiques culturelles de différents pays, créer des passerelles entre les quartiers de la ville
- > Sensibiliser les jeunes à l'environnement, et au développement durable
- > Développer la réflexion des jeunes sur le thème de : « la liberté d'expression et l'expression des libertés »
- > Promouvoir l'éducation aux médias et au numérique

Les partenaires

Les services éducatifs de la Ville, le Conseil Municipal des Enfants, le Contrat de Ville, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), les établissements scolaires, La Préfecture, le Conseil Départemental, l'Eurométropole Nord, la Prévention spécialisée, les associations de parents d'élèves, les associations sportives et culturelles.



> FOCUS sur trois actions :

Les espaces d'échanges entre enfants

La parole est donnée aux enfants qui s'expriment sur leur vécu, leurs souhaits, leurs envies. Ils partagent et écoutent l'avis des autres. Ils sont force de propositions sur les actions à mener.

Le Passeport cool cantine

Il est destiné aux enfants et aux adultes animateurs concernés par la cantine scolaire. C'est le fruit de la rencontre entre les enfants de la commission sécurité du Conseil des Enfants et les animateurs référents des cantines scolaires de Schiltigheim.

Radio Schilick'Quoi !? Un espace presse d'éducation aux médias

C'est la webradio des jeunes de Schiltigheim. Elle diffuse en ligne près de 10 émissions par an élaborées par le groupe de jeunes mobilisés, venant d'horizons différents.

Autres actions :

- > Le Conseil de vie collégienne, la formation des délégués élèves, les voyages scolaires, les panneaux de bienvenue et messages autour des valeurs de l'Ecole dans différentes langues, les mesures de responsabilisation...
- > Les Conseils municipaux des enfants et des jeunes
- > Les projets Eco-école : tri des déchets, composteurs
- > Le Webdocumentaire participatif « La liberté d'expression vue par les jeunes »
- > L'atelier « Tu sais, je sais », échanges de connaissance entre enfants et adultes pour « s'enrichir mutuellement ».
- > Voyage interculturel-jeux du monde : créer des échanges entre enfants de cultures différentes
- > La Charte sur l'éducation au développement durable des écoles
- > L'Agenda 21
- > Le Passeport à l'autonomie des jeunes
- > L'autonomie de la pensée par la pratique de la philosophie



> Objectif 4

Favoriser la participation des parents aux dispositifs éducatifs

Renforcer la coéducation avec les parents et les partenaires

- > Informer les parents sur les dispositifs et projets éducatifs en milieu scolaire, péri et extrascolaire
- > Proposer des espaces parents au sein des structures d'accueil d'enfants
- > Promouvoir la place du parent élu : comment l'aider dans son rôle de représentant des familles, ses droits et devoirs, sa mission de relais
- > Impliquer les parents dans leur rôle éducatif par des ateliers thématiques et des formations
- > Enrichir les rapports parents/enfants par des activités familiales et des sorties

Les partenaires

Les parents, l'UTAMS, le Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés (RASED), le Lieu Accueil Parents Enfants (LAPE) l'Oasis, les associations de parents d'élèves, l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), les associations en direction des Familles, les établissements scolaires, les services éducatifs de la Ville, la Caisse des écoles.



> FOCUS sur trois actions :

Lieux d'écoute et d'accompagnement des parents de jeunes enfants

LAPE, café-parents, rencontres-débats
et actions menées au plus près des
familles.

La fête de la rentrée et des partenaires

Communiquer avec les parents en début
d'année scolaire sur toutes les activités
proposées sur le quartier
avec les différents partenaires.

Journée « portes ouvertes »

Informar les familles et valoriser
les projets éducatifs et culturels.

Autres actions :

- > La formation des parents pour l'utilisation du numérique
- > Les ateliers parents/enfants pour les parents d'enfants en classe passerelle
- > « Les bébés lecteurs » : atelier avec les parents autour de la lecture à la Halte-garderie
- > « Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants » formation linguistique à visée éducative
- > « L'Accompagnement Scolaire et Accueil des Parents (ASAP) pour soutenir les parents et assurer la médiation avec l'école....
- > Les associations créées par les parents d'élèves au sein des écoles
- > Les associations en direction des familles
- > Les actions « parentalité » dans le cadre du Programme de Réussite Educative et du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
- > Les conférences (CLAS/REAAP...)
- > Les actions de coéducation des établissements scolaires notamment en REP : cours de français (Ouvrir l'École aux Parents pour la réussite des enfants : OEP)





- La mise en oeuvre du Projet Educatif Local

La dynamique de projets

Elle est impulsée par le dispositif de pilotage mis en place pour le premier Projet Educatif Local :

Le comité de pilotage qui associe les représentants locaux de tous les acteurs concernés. Il impulse la démarche et valide les actions.

> C'est le maire de par sa délégation générale sur le territoire de la commune qui est légitimement appelé à en assurer la présidence.

Le comité technique : il constitue la cheville ouvrière et pilote la mise en oeuvre du PEL.

La coordination du PEL : le coordinateur est bien identifié par les partenaires et fait le lien entre les différentes structures et actions mises en place par les partenaires.

Contact :

Isabelle D'INCA

Tél : 03 88 83 84 38

La phase de réalisation

Elle est assurée par des groupes de travail qui mènent des réflexions, proposent des pistes d'actions, assurent la mise en oeuvre et l'évaluation.

Le bilan

Les prochaines Assises de l'Education seront le temps fort du bilan et des perspectives suivantes pour la reconduite du Projet Educatif Local.



> Les partenaires éducatifs du Territoire qui adhèrent au Projet Educatif Local

Ont contribué à l'élaboration du Projet Educatif Local II 2017-2020 du territoire de Schiltigheim

- > Les services éducatifs de la Ville de Schiltigheim
- > Les services de l'Etat :
 - Les services de la Préfecture du Grand Est et du Bas-Rhin
 - L'Education nationale
 - Les écoles maternelles et élémentaires
 - Les collèges
 - Les lycées
 - Les Réseaux d'Éducation Prioritaire
- > Le Conseil Régional Grand-Est
- > Le Conseil Départemental du Bas-Rhin
- > La Caisse d'Allocations Familiales
- > Les Centres sociaux
- > Les parents d'élèves
- > Les associations familiales
- > Les associations culturelles
- > Les associations sportives
- > Les associations œuvrant auprès des enfants ou des jeunes
- > La Prévention spécialisée
- > La Mission Locale



LE PROJET EDUCATIF LOCAL SUR INTERNET

- ➔ Retrouvez les annexes et autres informations relatives au Projet Educatif Local sur le site internet de la Ville de Schiltigheim

<http://www.ville-schiltigheim.fr/citoyenne/le-projet-educatif-local>

